

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

29 janvier 2026

Présents : Christel Aubert-Poignot, Oriane Coulon, Jean-Pierre Cusey, Yves Jobert, Odile Prince, Jean-Marc Savoye, Jacques Martin, Guy Savoye, Isabelle Mettetal, Christine Euvrard.

Absents excusés : Cyril Lepeut, Laurent Bouvot.

Absente non excusée depuis le 01.03.2023 : Chantal Kaïchouh.

Absent non excusé depuis le 02.01.2024 : Gilles Jobert.

Secrétaire de séance : Mme METTETAL Isabelle.

- A l'unanimité le conseil décide d'attribuer une subvention aux associations suivantes :
 - ADMR de Chaussin : 100€.
 - Association des parents d'élèves de l'école de Petit-Noir Neublans-Abergement : 500€.
 - Caisse des écoles de Petit-Noir Neublans-Abergement : 2000€.
 - Association des secrétaires de mairie du Jura : 100€.
- Une rencontre a eu lieu en mairie, réunissant un représentant du SIDEC du Jura, deux représentants du cabinet GINGER, chargé de réaliser l'étude sur les travaux de l'étang du Meix et le maire. Des carottages seront effectués dans la chaussée début février, ensuite une étude hydraulique avant la fin du mois et en mars la phase géotechnique avec le comparatif réparation ou installation d'un équipement neuf. Toutes ces études permettront de déposer un dossier de demande de subventions avant le 30 juin 2026.
- Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Cette année des changements importants seront appliqués pour la première fois dans les communes de moins de 1000 habitants :
 - Mise en place de la parité obligatoire homme/femme.
 - Interdiction de panacher les listes en cas de présence de deux listes concurrentes. Le vote doit se faire avec la liste complète.
 - Interdiction de rayer un nom, de rajouter un nom, de modifier l'ordre des candidats, de mettre un commentaire sur le bulletin, sous peine de nullité du bulletin de vote.
- Des sous-compteurs seront installés dans le bâtiment multiservices, afin de suivre les consommations d'énergie, activité par activité et secteur par secteur et pouvoir ainsi intervenir rapidement pour corriger toute anomalie. L'objectif est d'optimiser au maximum les économies d'énergie, dans un bâtiment naturellement conçu pour être très sobre.
Un devis a été demandé pour connaître le coût de ces installations.
- A l'unanimité le conseil décide la mise en place d'un prêt de 200 000€, souscrit auprès du Crédit Agricole de Chaussin, afin de faire face aux dernières factures du bâtiment multiservices. En effet, le budget n'étant pas voté au niveau national, les subventions attribuées aux communes ne sont pas versées. Ainsi la commune est actuellement en attente de 260 000€ de la part de l'Etat et certaines entreprises qui attendent nos paiements, ne peuvent régler ni leurs fournisseurs, ni leurs employés à cause de ce retard.
- Les services intègrent progressivement notre nouveau bâtiment, ainsi L'Agence Postale Communale a emménagé dans son nouvel espace le lundi 19 janvier, suivie le lundi 26 par le personnel d'Eliad Vie l'Âge d'Or. La bibliothèque devrait suivre sous 15 jours et le bistrot d'ici un mois. Nous terminerons par l'épicerie pour laquelle les partenariats ne sont pas tous finalisés.
Les horaires de l'Agence Postale ont été étendus et elle est maintenant ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 et le samedi de 9h30 à 12h45. N'hésitez pas à y faire vos opérations afin d'assurer le maintien de ce service dans notre commune.

La vente du pain, cuit au feu de bois, reprendra au magasin à compter du samedi 14 février, uniquement sur commandes, qui seront prises à l'agence postale, jusqu'au jeudi 12 février 16h00.

Le Maire, Guy SAVOYE